Lorgues - Grand Jardin

Etude de circulation

Rapport d'étude

Version 3

Décembre 2023

Sommaire

1 Diagnostic initial des flux 4

2 Estimation des flux futurs et adéquation entre les voiries et les niveaux de trafic – projet repris 8

2.1 Programme d'aménagement 8

2.2 Traduction du programme d'aménagement en termes de trafic 8

2.2.1 Croissance tendancielle des trafics 8

2.2.2 Impact du projet 10

Carte 1 : Localisation des postes de comptage automatique 4
Carte 2 : Moyenne des trafics journaliers par poste (en semaine) 7
Carte 3 : Moyennes prévisionnelles des trafics journaliers futurs hors projet 9

Tableau 1 Evolution de la population de Lorgues – INSEE 8

Graphique 1 : Comptages tous véhicules sur la rue de la Canal vers Bd Clémenceau 4
Graphique 2 : Comptages tous véhicules sur la rue de la Canal vers Chemin des Pins 5
Graphique 3 : Comptages tous véhicules sur le Chemin de l'Etang vers Bd Clémenceau 5
Graphique 4 : Comptages tous véhicules sur le Chemin de l'Etang vers Chemin des Pins 6
Graphique 5 : Trafic journalier moyen prévisionnel sur la rue de la Canal suite au projet 10
Graphique 6 : Trafic journalier moyen prévisionnel sur le Chemin de l'Etang suite au projet 11

Figure 1 Chemin de l'Etang photo Google Maps 11

1 DIAGNOSTIC INITIAL DES FLUX

Afin de bien connaître les conditions de circulation sur le secteur, des comptages automatiques ont été réalisés sur le secteur en mars 2023.
Deux postes de comptages ont été posés. Ils sont présentés sur le schéma ci-dessous.

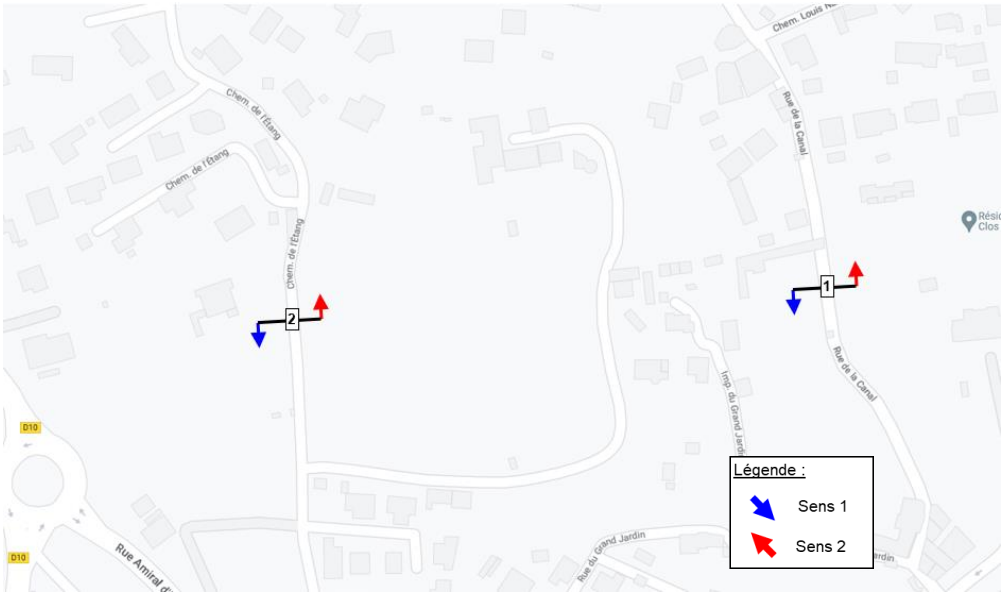

Carte 1 : Localisation des postes de comptage automatique

Poste 1 : Chemin de la Canal

Poste 1	JOB		Samedi		Dimanche	
	TV	PL	TV	PL	TV	PL
Sens 1 vers Bd Clémenceau	93	0	79	0	51	0
Sens 1 vers Chemin des Pins	93	0	83	0	52	0

Sur ce poste, le trafic est faible avec moins de 100 véhicules par jour en semaine (JOB = Jour ouvré de base) et une moyenne horaire inférieure à 15 véhicules/heure.

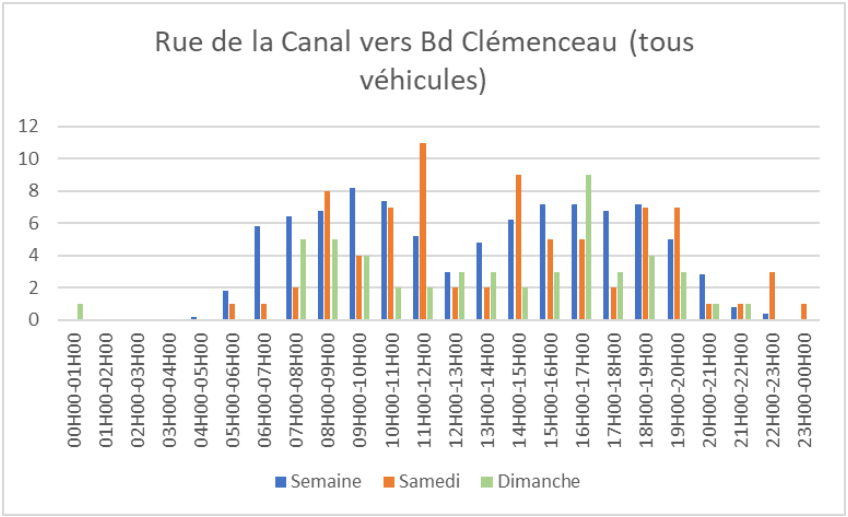

Graphique 1 : Comptages tous véhicules sur la rue de la Canal vers Bd Clémenceau

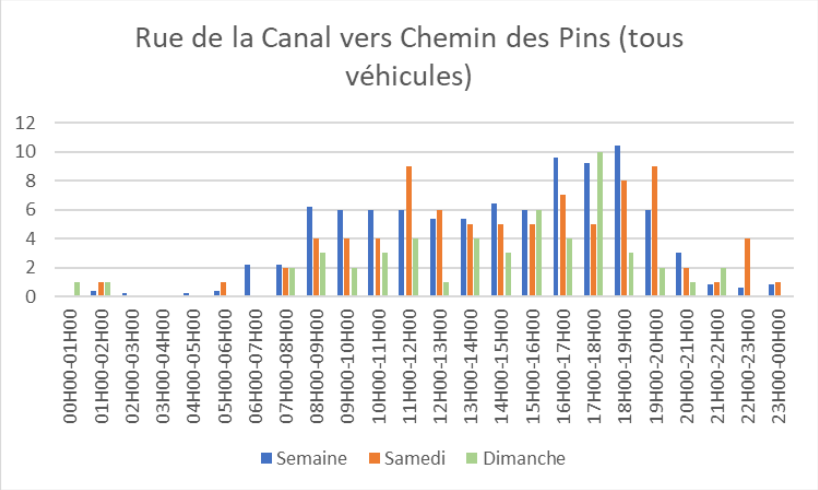

Graphique 2 : Comptages tous véhicules sur la rue de la Canal vers Chemin des Pins

Poste 2 : Chemin de l'Etang

Poste 2	JOB		Samedi		Dimanche	
	TV	PL	TV	PL	TV	PL
Sens 2 vers Bd Clémenceau	337	0	282	0	232	0
Sens 2 vers Chemin des Pins	212	0	180	0	153	0

Bien que le trafic sur cet axe soit trois fois supérieur au trafic sur le chemin de la Canal, le trafic journalier reste faible avec 300 véhicules par jour et moins de 40 véhicules par heure en moyenne avec une pointe de 16h à 17h dans le sens Chemin de l'Etang vers Bd Clémenceau avec 38 véhicules.

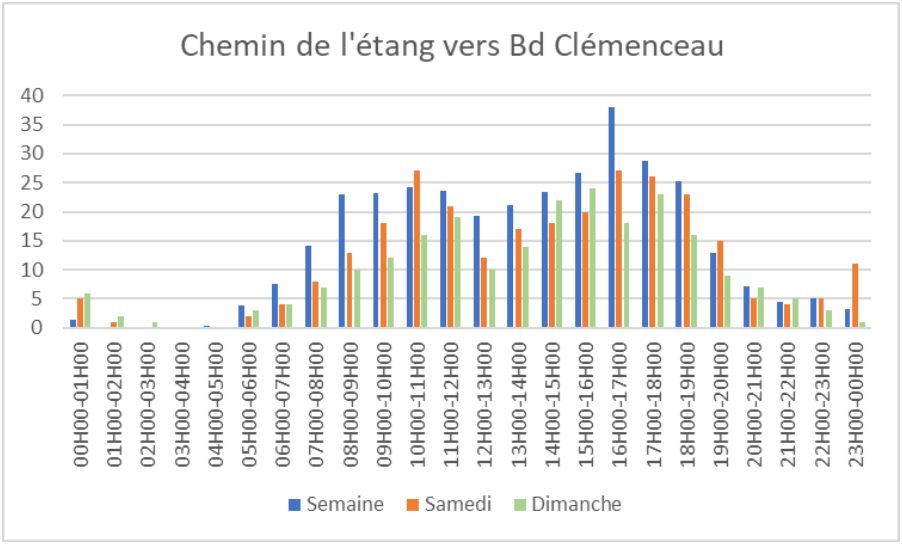

Graphique 3 : Comptages tous véhicules sur le Chemin de l'Etang vers Bd Clémenceau

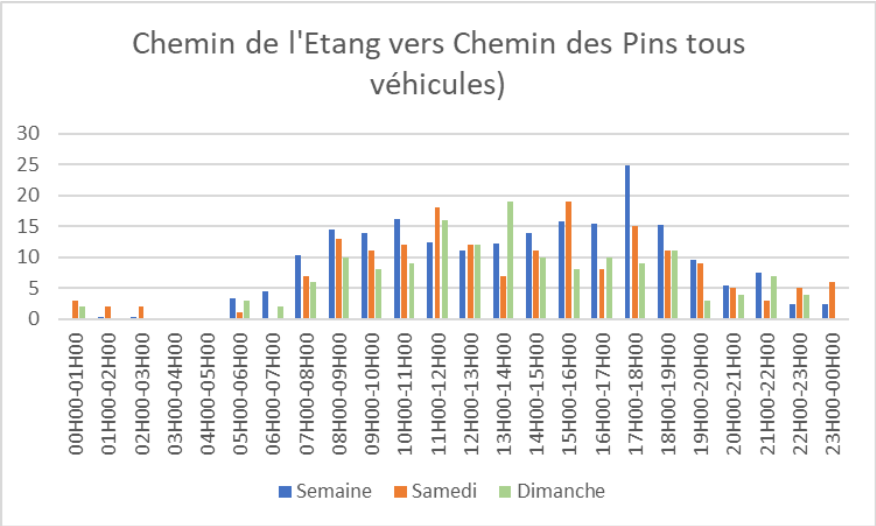

Graphique 4 : Comptages tous véhicules sur le Chemin de l'Etang vers Chemin des Pins

Trafic journalier sur le secteur étudié

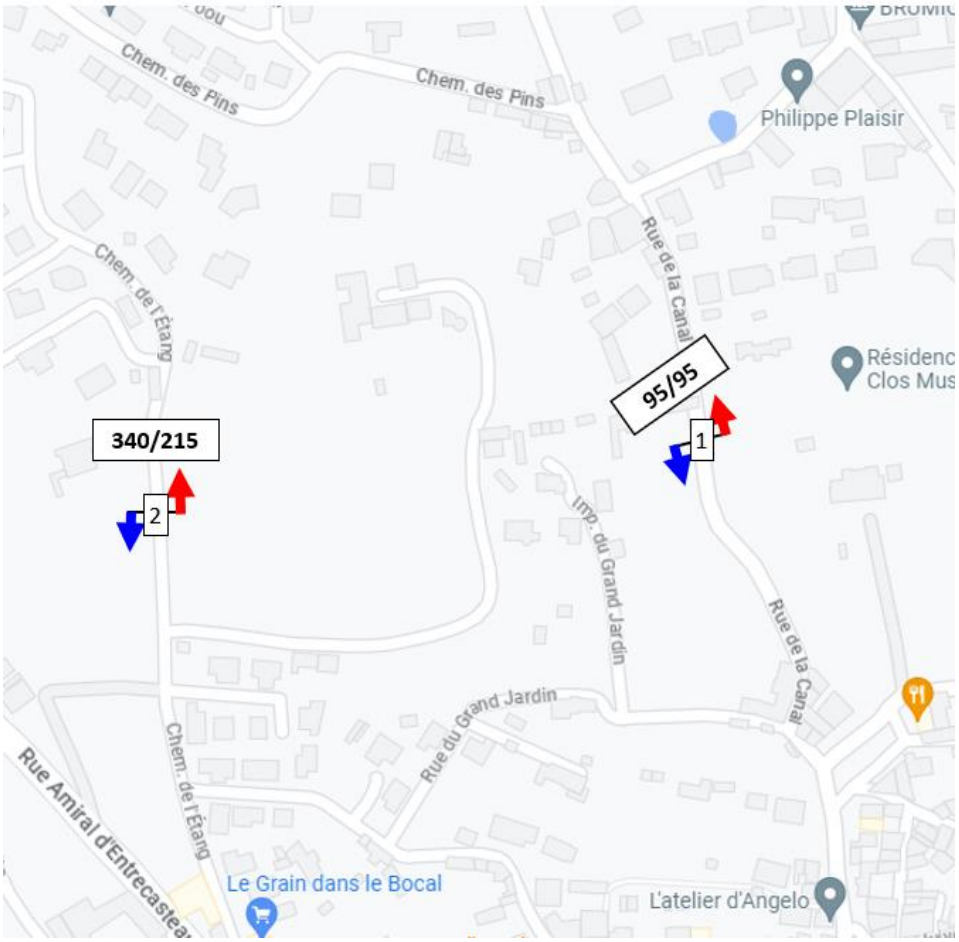

Carte 2 : Moyenne des trafics journaliers par poste (en semaine)

Les recueils de données terrain n'ont relevé aucun problème de circulation sur le secteur étudié ni aucun conflit d'usage de la voirie actuelle. Les deux axes sont faiblement empruntés.

2 ESTIMATION DES FLUX FUTURS ET ADEQUATION ENTRE LES VOIRIES ET LES NIVEAUX DE TRAFIC – PROJET REPRIS

2.1 Programme d'aménagement

Le projet consiste en la réalisation d'un ensemble immobilier de :

1. 102 unités de vie pour la Résidence Séniors
2. 46 logements en locatif intermédiaire
3. 4 maisons en accession libre
4. 32 logements en PSLA
5. 40 logements en PLAi
6. 2 maisons existantes destinées à la revente

Conformément aux recommandations de l'OAP, les stationnements des véhicules sont aménagés à l'intérieur de la parcelle avec des poches de stationnement notamment au sud permettant de mutualiser les espaces.

Le projet prévoit 152 places de stationnement 106 en aérien, 33 places en sous-sol et 13 en rez-de-chaussée. Ces places de stationnement répondent aux besoins de l'ensemble du programme : 118 places pour les logements (une par logement) et 34 places pour la résidence séniors (1 place pour 3 logements).

La date de mise en service du projet est prévue pour le 4ème trimestre 2026.

2.2 Traduction du programme d'aménagement en termes de trafic

2.2.1 Croissance tendancielle des trafics

Les comptages automatiques ont été réalisés sur la dernière semaine du mois de mars 2023.

Croissance démographique

	2008	%	2013	%	2019	%
Ensemble	**8 909**	**100,0**	**9 193**	**100,0**	**9 054**	**100,0**
0 à 14 ans	1 400	15,7	1 384	15,1	1 238	13,7
15 à 29 ans	1 195	13,4	1 278	13,9	1 145	12,6
30 à 44 ans	1 503	16,9	1 457	15,8	1 283	14,2
45 à 59 ans	2 017	22,6	1 910	20,8	1 788	19,7
60 à 74 ans	1 709	19,2	2 032	22,1	2 330	25,7
75 ans ou plus	1 086	12,2	1 131	12,3	1 271	14,0

Tableau 1 : Evolution de la population de Lorgues – INSEE

Entre 2008 et 2019, la population de la commune a évolué d'environ 1.5% par an. On constate un vieillissement de la population (hausse des 60 ans et plus et baisse des moins de 60ans).
En prolongeant cette tendance, on peut faire l'hypothèse que les trafics hors aménagement évolueront de 1.5% par an.

Trafics attendus

A l'horizon du 4ème trimestre 2026 on peut attendre les trafics suivants, sans la réalisation de l'aménagement :

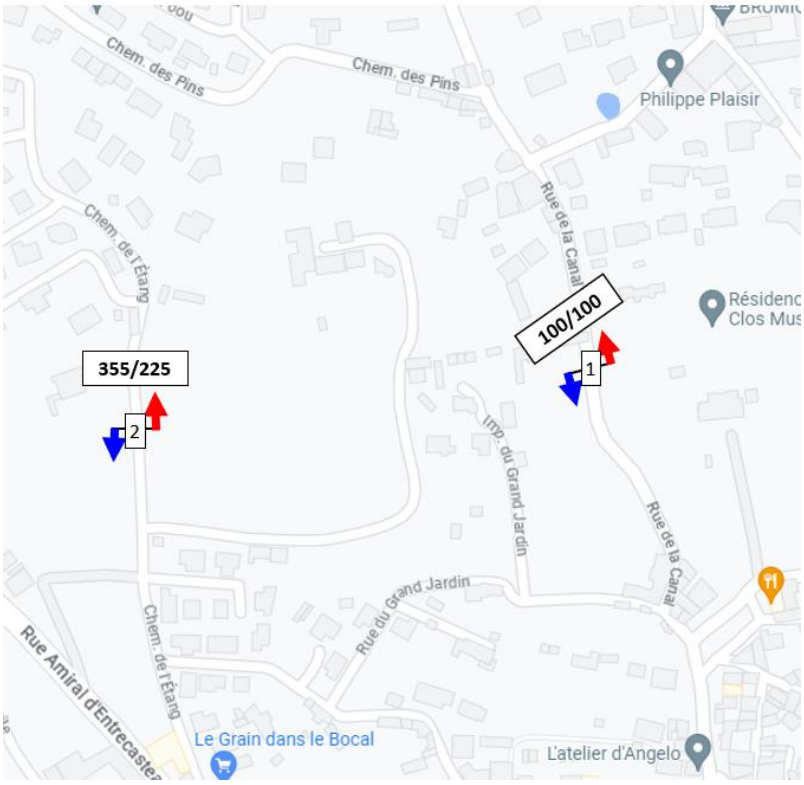

Carte 3 : Moyennes prévisionnelles des trafics journaliers futurs hors projet

2.2.2 *Impact du projet*

Conformément au programme, le projet est un mixte de logements sociaux et de logements séniors. On peut considérer que le projet apportera un trafic en voiture supplémentaire égal au nombre de places de stationnement prévues par le projet, en entrée et en sortie chaque jour.
De ce fait le projet entraine une hausse de 152 véhicules par jour et par sens en moyenne.

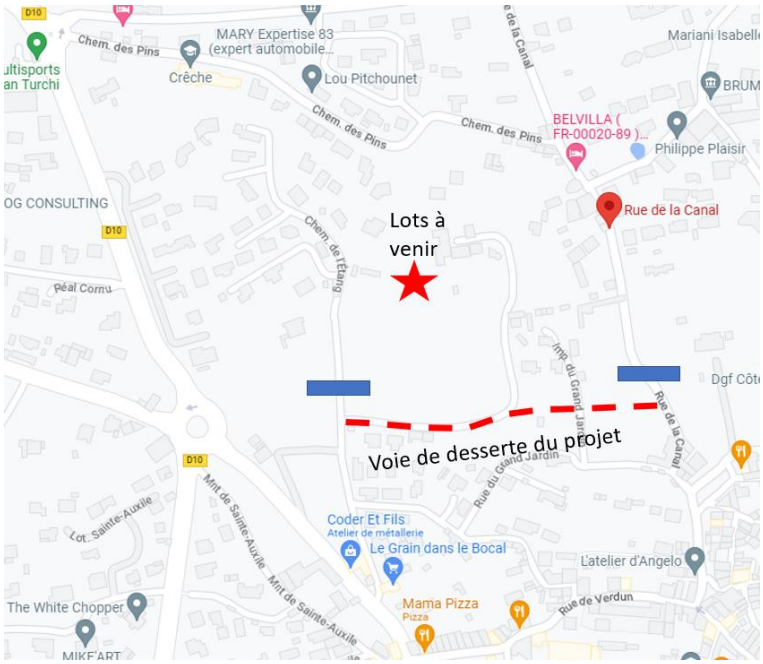

Le trafic induit par le projet empruntera les deux voies enquêtées (Chemin de l'Etang et rue de la Canal) dans le projet ainsi que la voie nouvelle qui sera créé à l'occasion.

On émet l'hypothèse que le trafic induit se répartit de la même façon que les trafics actuels des voies existantes.

Ainsi, on répartit les trafics induits de la façon suivante : 2/3 des trafics induits emprunteront le chemin de l'Etang et 1/3 la rue de la Canal.

Si on maintient la répartition actuelle des trafics horaires journaliers, le projet indurait une hausse de la demande de trafic par heure minime. En matinée, dans le sens rue de la Canal vers Bd Clémenceau, il y a moins de 14 véhicules par heure entre 7h et 10h. Le soir, dans le sens retour il y a un maximum de 17 véhicules par heure à 18h. La mise en place du projet n'entrainera pas de problématique de circulation sur cette route.

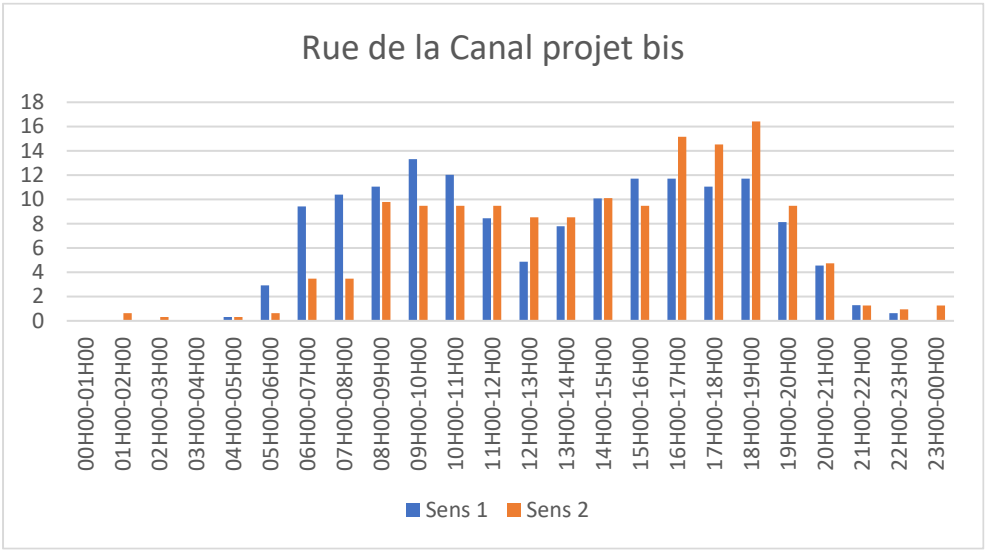

Graphique 5 : Trafic journalier moyen prévisionnel sur la rue de la Canal suite au projet

Au niveau du chemin de l'Etang, la mise en place du projet entraine une hausse de la demande de véhicules. En heure de pointe du matin, dans le sens descendant (vers Bd Clémenceau), il y a un trafic horaire de 32 véhicules/h, ce trafic ne devrait pas altérer des conditions de circulation fluides qui

existent à l'heure actuelle. Pour la pointe du soir, on observe d'une pointe à 50 véhicules par heure de 16h à 17h.

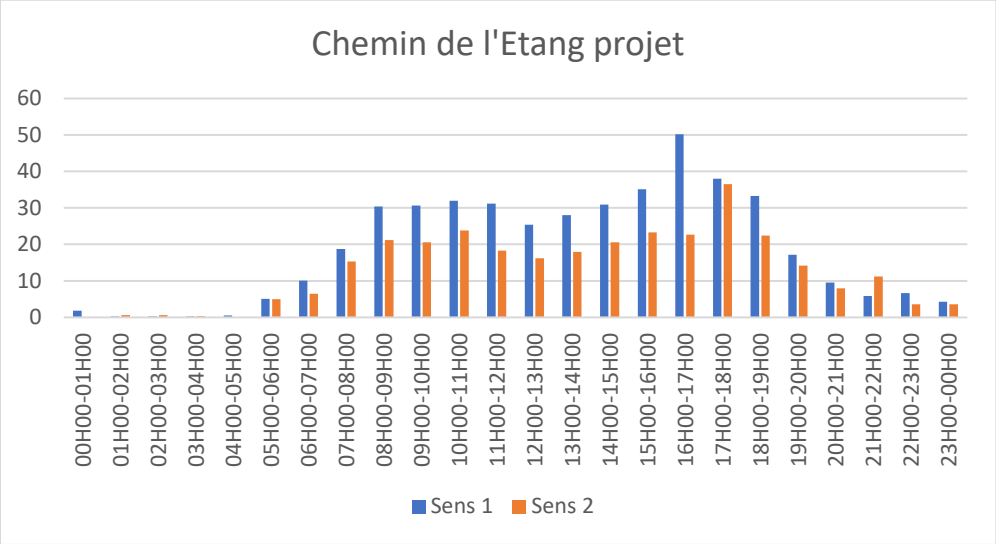

Graphique 6 : Trafic journalier moyen prévisionnel sur le Chemin de l'Etang suite au projet

Le chemin de l'Etang étant une voie à double sens étroite (photo ci-dessous) où le croisement de véhicules est difficile. Pour se croiser, les automobilistes doivent ralentir pour laisser passer le véhicule arrivant en face ce qui peut entrainer une perte de fluidité de la circulation. Il est recommandable d'aménager au mieux la voirie afin d'éviter les situations de conflit sur le Chemin de l'Etang.

Figure 1 Chemin de l'Etang photo Google Maps

En conclusion le projet ne devrait pas créer de difficultés au niveau des conditions de circulation des automobilistes sur le périmètre où les niveaux de trafic attendus restent faibles.
Toutefois, une attention particulière pourra être portée au Chemin de l'Etang afin de faciliter les croisements des véhicules avec le développement du trafic.